

Mail du 14/1/2024 à 22h08

Bonsoir,

Suite à la parution du dossier sur la restructuration du domaine skiable et plus particulièrement du secteur ouest, veuillez trouver ci-dessous mes observations :

Le projet présenté dans le cadre de la présente enquête publique est très intéressant pour le développement et la pérennité du domaine skiable d'Orcières Merlette et se place dans la continuité des restructurations déjà opérées dans le secteur Est avec la mise en œuvre du télémix de Rocherousse. Il permet effectivement le réaménagement des deux fronts de neige de la station, et le démantèlement de 3 télésièges et de 2 téléskis au bénéfice d'un nouveau télésiège débrayable 6 places de grande capacité : « Télésiège de la Muande ».

L'optimisation des remontées mécaniques vétustes du secteur ouest est bénéfique sur le plan paysager (suppression de 54 pylônes) et sur le plan économique (économie d'énergie et réduction du coût d'entretien). Il structure le domaine autour de trois remontées qui agissent comme autant de colonnes vertébrales : ouest (Muande) / centre (Drouvet) et est (Bergerie), modernisant globalement le domaine et lui assurant des avantages multiples.

Le réaménagement du front de neige est également utile pour la lisibilité et la sécurité des skieurs, en particulier des jeunes / débutants.

Observations :

1. TERRASSEMENT

L'impact de la création d'une nouvelle piste et de l'enneigement artificiel sur la partie ouest par déblais / remblais est très impressionnant en matière de cubage puisqu'il est évoqué plusieurs centaines de milliers de m³ de déplacement de roche. Est-il possible de réduire ces travaux de terrassement, en s'appuyant d'avantage sur le relief naturel ? Cela aurait pour effet de réduire l'impact sur la faune et la flore locale, et réduire l'impact des travaux (bruits, poussières, risques de pollution par hydrocarbures... dans un secteur naturel).

Les écoulements d'eau de ruissellement seront-ils impactés par les travaux de terrassement ? Existe-il un risque d'inondation en aval ?

2. FRONT DE NEIGE DES DRAPEAUX

La création d'un tapis en lieu et place de deux téléskis permettra d'augmenter la capacité et faciliter les remontées pour le public débutant. Néanmoins, le positionnement de ce tapis double couvert interroge en matière d'insertion paysagère du front de neige. Le plan d'insertion place ce tapis en plein milieu de l'espace débutant, posant la question de l'aménagement même du front de neige entre les skieurs confirmés et les skieurs débutants. L'emplacement du tapis complètement à l'ouest (le long du talus), ou au contraire à l'est du front de neige (à proximité du futur télésiège Muande) ne

pourrait-il pas être envisagé afin de dégager le paysage du front de neige été comme hiver, et ainsi offrir un espace modulaire de grande capacité pour les skieurs (jour et nuit ?), un espace luge, les concerts, évènements, etc...

3. TÉLÉSIÈGE DU SOLEIL

Ce petit télésiège placé dans le périmètre du projet sur certains plans du dossier, joue un rôle important pour tout le secteur ouest de la station. Un secteur aux résidences assez denses, présentant plusieurs hôtels. Il permet ainsi un délestage non négligeable notamment en période de forte affluence afin d'éviter un encombrement du front de neige et de son accès. Des sentiers « hors-pistes » sont tracés dans la neige et servent de retour à la station pour tout ce secteur. Le développement du secteur ouest présenté dans le dossier, rendra le secteur beaucoup plus attractif, et en particulier l'usage de la piste Montagnou dont l'affluence sera bien supérieure dans les années à venir. Je vous propose d'inscrire au dossier un projet de création d'une nouvelle piste le long du télésiège du Soleil, permettant de développer le domaine skiable sur un secteur agréable, avec un véritable intérêt général à créer un accès retour plus sécurisé (petite piste d'environ 400 mètres de longueur au départ de la Piste Montagnou) jusqu'au pied du télésiège du Soleil sans encombrer le front de neige. Il serait bénéfique que l'usage de ce télésiège du Soleil et d'une piste retour soit pérennisé, permettant ainsi de dynamiser l'offre immobilière (beaucoup trop de lits froids) de l'ouest de la station.

4. PISTES SECTEUR LAUZIERES

Le démantèlement du télésiège des Lauzières et du téléski des Marches ne permettra plus un accès complet aux pistes de ce secteur. Il est clair que ce secteur est plutôt confidentiel aux périodes de moindre affluence mais il prend toute son importance lors des périodes hautes (vacances scolaires de Noël et d'Hiver). Ce secteur de délestage est également important par temps de vent d'Est quand les autres remontées sont à l'arrêt forcé. Il me semble donc important de prendre en compte ces éléments dans la réflexion sur le réaménagement de ce secteur pour l'avenir.

Je vous remercie pour la prise en compte de ces commentaires et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Cordialement,

Arnaud Boudon

90 rue des Pâquerettes

74960 Annecy

Résidence secondaire Le Soleil des Alpes à Orcières Merlette